Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Défensive - P

Code ISIN : (C) FR0010097667

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Défensive - P, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

Le FCP sera majoritairement investi sur la classe d'actif "Taux" et sera limité à une exposition aux actifs risqués* comprise entre 0% et 40% maximum de l'actif total du fonds.

** Le terme "actifs risqués" est défini à la rubrique stratégie d'investissement du prospectus du FCP.*

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 1,50% à l'indice €STR avec une volatilité annuelle prévisionnelle maximale de 7%. L'indicateur €STR capitalisé est disponible sur le site https://www.emmi-benchmarks.eu/.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

CPR Croissance Défensive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également être investi en titres vifs.

L'exposition actions sera comprise entre -10% et 30% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements dans les supports suivants (classe d'actif "Taux") représente en cumul au minimum 60% de l'actif total du FCP : produits de taux (dont obligations convertibles) et instruments du marché monétaire (y compris OPC), dépôts auprès d'établissement de crédit, contrats financiers de prises en pensions sur obligations. Le FCP peut investir en produits de taux d'émetteurs publics et privés des pays de la zone OCDE et appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Sources S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. Dans la limite de 40% de son actif, le fonds pourra également investir sur des obligations d'Etat de la zone OCDE appartenant à la catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraine pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-3; +8].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Croissance Défensive - P est libellée en EUR.

CPR Croissance Défensive - P a une durée de placement recommandée supérieure à 2 ans.

CPR Croissance Défensive - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,37%* TTC de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence. Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

**VR : Valeur de référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées

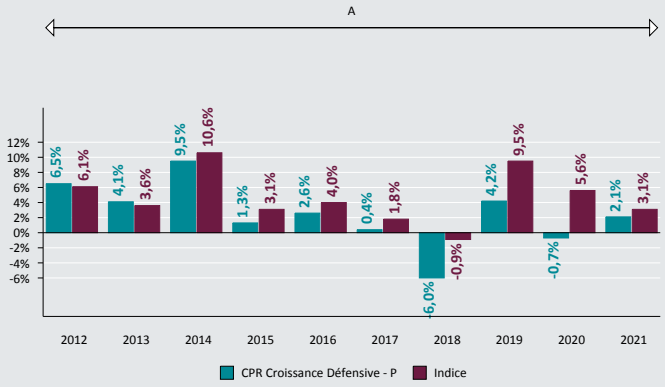

A : Gestion Initiale

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP et les coûts liés à l'achat d'autres OPC et fonds d'investissements.
- Ce FCP a été créé en 1998.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Croissance Défensive - P créée en 1998. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : 100% ESTR CAPITALISE (OIS).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris France ou sur www.cpr-am.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 octobre 2022.